

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2852>



Journée intersyndicale femme 2019

- Syndicalisme -

Date de mise en ligne : mardi 18 juin 2019

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Depuis 1998, l'intersyndicale femmes, qui regroupe des militant-e-s de la CGT, de la FSU et de l'Union Syndicale Solidaires, organise chaque année les « Journées Intersyndicales Femmes ». Lieu de réflexions, d'échanges et de confrontations pour approfondir les questions féministes dans nos syndicats, elles ont encore une fois été un grand succès avec presque 500 participant-e-s les 21 et 22 mars à la Bourse du Travail de Saint Denis. Une réussite qui montre la nécessité pour nos organisations syndicales de continuer à travailler ces questions.

Au programme cette année :

- ▶ FEMMES ET SEXUALITÉS (Nathalie Bajos, chercheure en santé publique ; Pauline Mortas, historienne)
- ▶ VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL (Sophie Binet, pilote du collectif confédéral femmes-mixité de la CGT ; Brigitte Sharadi, Confédération Syndicale du Congo ; Elodie Tuillon-Hibon, Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail ; interventions FSU et Solidaires)
- ▶ ASILE MIGRATION MIGRANTES (Camille Schmol, géographe ; Camilla Panhard, journaliste ; Lola Chevallier, coordinatrice de la commission femmes de la Fédération des Associations de Solidarité avec Toutes et tous les Immigré-e-s)
- ▶ FEMMES ET REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE (Clémence Helfter, collectif confédéral Femmes-mixité de la CGT ; Maria Teresa Pignoni, sociologue)

Femmes et sexualités

Nathalie Bajos a présenté ses travaux sur l'articulation des questions de genre, de sexualité et de santé sexuelle, fondés sur des enquêtes qualitatives et quantitatives. Elle nous a livré son hypothèse d'explication du « paradoxe de la sexualité ».

Les femmes rapportent que leurs pratiques sexuelles sont de plus en plus diversifiées, qu'elles pratiquent davantage la masturbation. Pourtant, les représentations sur la sexualité des femmes et des hommes restent différenciées et les différences restent extrêmement marquées. Le discours selon lequel « les hommes ont plus de besoins que les femmes », qu'il existe « un désir, des besoins sexuels chez les hommes alors que chez les femmes il y a surtout de l'amour et des sentiments » reste majoritaire, en particulier chez les femmes. En même temps, dans le domaine de la vie publique et politique, dans le domaine du travail, dans le cadre familial, les représentations sont égalitaires, même si les pratiques ne le sont toujours pas. Pourquoi la sexualité est-elle la seule sphère sociale qui résiste à l'idéal égalitaire alors que les écarts entre les femmes et les hommes se réduisent ?

L'hypothèse avancée par Nathalie Bajos est que l'argumentaire biologique et psychologique (qui est plus fort chez les femmes et encore plus chez celles qui subissent une sexualité contrainte, ou celles qui sont en tension entre leurs pratiques et leurs représentations sociales) permet de justifier et d'accepter les inégalités qui persistent dans les autres sphères. Les tensions entre les discours et les envies égalitaristes et des pratiques qui ne le sont pas (les femmes gagnent moins que leurs conjoints, elles s'occupent davantage des enfants, etc.) sont importantes. Pour les femmes, il est plus facile de résoudre ces tensions en se disant que les hommes et les femmes ne sont pas égaux, en particulier en acceptant une sexualité différentialiste. La « bio-psychologisation » des rapports sociaux permet de nier la dimension politique des pratiques.

Pauline Mortas, dont les recherches portent sur l'histoire de l'hétérosexualité et du couple au prisme des problèmes sexuels aux XIXème et XXème siècles, a expliqué que la parole des femmes sur la sexualité est très rare dans les archives du XIXème siècle. Il lui a fallu travailler sur des sources masculines (médecins, hommes d'église, pornographie, etc.) et donc davantage sur l'histoire des regards et des discours des hommes sur les femmes, sur

l'analyse de ce que la sexualité des femmes devrait être du point de vue des hommes. Il en ressort que, malgré des évolutions dans le temps ou des différences qui peuvent apparaître entre les groupes sociaux, la soumission de la femme et l'importance accordée à la virginité féminine apparaissent comme des invariants. Au cours du XIXème siècle, les discours religieux et médicaux ont mis en place des normes très strictes sur la sexualité des femmes en définissant des pratiques tolérables et en en dénonçant d'autres.

Violences sexistes et sexuelles au travail

Les femmes ne sont pas toutes égales face aux violences sexistes et sexuelles au travail. Toutes n'ont pas forcément les mêmes ressources pour se défendre et, s'il n'y a pas de profil type pour les agresseurs, il y a des situations qui mettent les femmes davantage en danger : le travail de nuit, être étrangère avec ou sans titre de séjour, temps partiels contraints, familles monoparentales, etc. En outre, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le statut peut fragiliser les femmes fonctionnaires, de part les procédures très contraignantes à respecter pour faire reconnaître des violences ou du harcèlement.

Au niveau international, des négociations sont en cours à l'OIT (Organisation Internationale du Travail) sur les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement. Le principe d'une norme contraignante a d'ores et déjà été validé. L'enjeu est maintenant de définir son contenu. Les organisations syndicales mènent un bras de fer avec le patronat pour que toutes les violences sexistes et sexuelles soient prises en compte, y compris les violences psychologiques et le harcèlement. Un autre objectif est que cette norme puisse concerner toutes les travailleuses, qu'elles soient en CDI ou en CDD, en emploi ou en recherche d'emploi, en contrat ou en travail informel. La 2ème phase de négociations aura lieu du 10 au 20 juin à Genève. Nos collègues suisses en profiteront pour se mobiliser en appelant à une grève pour les droits des femmes le 14.

Brigitte Sharadi, responsable du département des femmes de la Confédération Syndicale du Congo, est venue expliquer en quoi l'obtention d'une norme contraignante sur les violences sexistes et sexuelles à l'OIT serait un véritable levier d'action dans son pays. Au Congo, les violences contre les femmes sont très fréquentes, y compris sur les lieux de travail. Les négociations en cours à l'OIT ont obligé le gouvernement, mais aussi les organisations syndicales, à s'emparer de la question. Désormais, les syndicats accompagnent des collègues en justice sur des cas de violences, la Confédération Syndicale du Congo a lancé une campagne de sensibilisation et la question de la représentation des femmes dans les syndicats est posée.

Asile, migration, migrantes

Camille Schmol, dont les travaux portent sur les dynamiques migratoires dans l'espace euro-méditerranéen et développent une approche par le genre, a expliqué que, contrairement aux idées reçues, les recherches sur les migrations féminines montrent que :

- ▶ les femmes migrent autant que les hommes : elles représentent la moitié des migrant.e-s mais on ne les montre pas ;
- ▶ la féminisation des migrations n'est pas un phénomène récent, les femmes ont toujours migré ;
- ▶ les femmes ne migrent pas uniquement dans un processus de regroupement familial, de nombreuses femmes aussi migrent seules de façon autonome, ce sont parfois aussi elles qui sont initiatrices de la migration familiale ;
- ▶ la migration féminine n'est pas forcément un phénomène émancipateur, les études montrent qu'elles sont souvent renvoyées à un rôle hétéronormé dans les pays d'accueil.

Les politiques migratoires répressives renforcent la vulnérabilité des femmes. La criminalisation des migrations rend les trajectoires plus difficiles et plus coûteuses sans pour autant les empêcher. Dans ces parcours de plus en plus complexes et dangereux, les femmes sont encore plus vulnérables en particulier à cause des violences sexuelles qu'elles subissent.

Camilla Panhard a travaillé en immersion parmi les migrantes d'Amérique centrale à la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique. Elle décrit des femmes qui s'injectent des contraceptifs avant de migrer pour éviter une grossesse suite aux viols qu'elles pourraient subir. Ces femmes sont aussi à la merci des kidnappings massifs de femmes par des agents de police ou des agents de l'armée pour les revendre à des trafiquants d'êtres humains, ainsi que des violences à l'intérieur même des centres de détention de migrant.e.s, symboles dramatiques de la vulnérabilité des femmes migrantes et des violences qu'elles peuvent subir.

Pour ces deux intervenantes, il faut impérativement promouvoir les voies légales d'immigration, créer la possibilité de circulation et cesser le discours qui alimente la peur en liant les migrations aux problèmes de sécurité.

Amandine Cormier